Lidil
Revue de linguistique et de didactique des langues

32 | 2005
Sémantique des noms et adjectifs d'émotion

Les prédicats d'<affect>

Pierre-André Buvet, Chantal Girardin, Gaston Gross et Claudette Groud

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/lidil/104
DOI : 10.4000/lidil.104
ISSN : 1960-6052

Éditeur
UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2005
Pagination : 123-143
ISBN : 2-914176-13-9
ISSN : 1146-6480

Référence électronique
Pierre-André Buvet, Chantal Girardin, Gaston Gross et Claudette Groud, « Les prédicats d'<affect> », *Lidil* [En ligne], 32 | 2005, mis en ligne le 05 octobre 2007, consulté le 29 février 2024. URL : http://journals.openedition.org/lidil/104 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lidil.104

Ce document a été généré automatiquement le 29 février 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les prédicats d'<affect>

Pierre-André Buvet, Chantal Girardin, Gaston Gross et Claudette Groud

1 Le modèle des classes d'objets (Gross G., 1995a, 1995b et 1996 ; Le Pesant & Mathieu-Colas, 1998) a été conçu au *Laboratoire de linguistique informatique* (*LLI*) pour décrire exhaustivement et systématiquement le lexique dans la perspective du traitement automatique des langues. Il a comme principes d'analyse, entre autres, de rapporter le fonctionnement des principales unités linguistiques à des phrases élémentaires et de considérer la langue comme seule métalangue, i.e. ses particularités et son mode de fonctionnement sont décrits et interprétés uniquement en fonction de propriétés linguistiques (Harris, 1976). Les propriétés ressortissent essentiellement à la morphologie, à la syntaxe et à la sémantique sans qu'il soit établi une hiérarchie entre les trois types d'approche. Dans ce modèle, il est postulé, d'une part, qu'une phrase élémentaire est constituée d'un prédicat et de ses éventuels arguments[1] et, d'autre part, que sa réalisation discursive résulte d'un double processus dit de linéarisation et d'actualisation (Gross G. & Vives, 1986). Il s'ensuit que les unités linguistiques se subdivisent principalement en trois catégories disjointes : les prédicats, les arguments élémentaires et les actualisateurs. La subdivision est fondée sur une hiérarchisation syntactico-sémantique : les prédicats prévalent sur les arguments et les actualisateurs sont subordonnés soit directement aux prédicats, soit aux relations entre ces derniers et leurs arguments respectifs (Buvet, 2002).

2 Pour rendre compte des descriptions déjà entreprises dans le cadre du modèle des classes d'objets, il est question ici des prédicats d'<affect>[2], des verbes, des adjectifs et des noms du français, soit plus de 1200 termes qui dénotent des états spécifiques. L'utilisation du mot 'affect' pour désigner une catégorie de prédicats est conventionnelle, il ne s'agit pas de projeter un découpage du monde sur la langue mais de délimiter un champ d'étude lexicale dans la perspective d'une description exhaustive et systématique du vocabulaire relativement au modèle des classes d'objets. De même, la sous-catégorisation de l'ensemble lexical déterminé donne lieu à la constitution de différentes classes et hyperclasses dénommées arbitrairement : leur justification ne résulte pas des différentes appellations auxquelles elles sont associées, mais procède de propriétés syntactico-sémantiques.

3 L'étude comporte trois parties : dans un premier temps, la notion de prédicat d'<affect> est précisée ; dans un deuxième temps, il est question de la méthode suivie pour élaborer la classification des prédicats d'<affect> ; dans un troisième temps, il est fait état des résultats obtenus.

Les prédicats d'<affect> : une définition

4 La première étape du travail a consisté à recenser l'ensemble des formes que recouvrent les prédicats d'<affect>. Il est indiqué ici dans quelles conditions l'inventaire a été effectué.

5 La langue française dispose de toutes sortes d'adjectifs, de noms et de verbes pour exprimer ce qui se rapporte à l'intériorité mentale des êtres humains, une grande partie de ce lexique étant considérée par les linguistes comme des termes psychologiques, (voir Jean-Claude Anscombre dans ce numéro). Ces unités lexicales ont fait l'objet de nombreux travaux du fait de leurs particularités linguistiques remarquables (Balibar-Mrabti, 1995 ; Anscombre, 2003) et différentes nomenclatures ont été élaborées (Dubois et Dubois-Charlier, 1997 ; Gross M., 1975 ; Mathieu, 2000).

6 L'intériorité mentale se scinde en deux selon sa nature cognitive ou bien psychologique. Les prédicats qui ressortissent à la cognition ont souvent un caractère agentif, par exemple *inventer*, tandis que les prédicats qui ont affaire avec la psychologie se rapportent à des états (Kupferman, 1991). Il est possible de répartir les prédicats de la seconde catégorie comme suit :

7 (i) les prédicats de <disposition d'esprit>, par exemple *colérique* :

(1) Luc est colérique

8 (ii) les prédicats de <comportement>, par exemple *désobligeant* :

(2) Luc est désobligeant avec Max

9 (iii) les prédicats d'<affect>, par exemple *amoureux* :

(3) Luc est amoureux de Léa

10 Une justification rapide de cette sous-catégorisation tient en deux points, plus précisément deux oppositions. La première opposition se manifeste comme suit : les prédicats de la première sous-catégorie correspondent à des états psychologiques inhérents, les prédicats des deux autres sous-catégories à des états psychologiques contingents. Le caractère permanent ou occasionnel de l'état auquel se rapporte un prédicat explique l'incompatibilité ou la compatibilité du prédicat avec des adverbes à valeur durative. Ainsi, *constamment* se combine difficilement avec le prédicat dans le premier cas, car la caractérisation aspectuelle imputable à l'adverbe est superfétatoire par rapport au trait permanent du prédicat ; l'adverbe est plus facilement accepté dans le second cas dans la mesure où il annihile le trait occasionnel du prédicat en indiquant un aspect duratif.

(4) ? *Luc est constamment peureux* : prédicat du type (i)
(5) *Luc est constamment sévère avec Max* : prédicat du type (ii)
(6) *Luc est constamment apeuré* : prédicat du type (iii)

11 La deuxième opposition résulte du fait qu'en termes de connotation positive ou négative, les prédicats de la troisième sous-catégorie ont comme particularité d'être en rapport avec un 'ressenti intérieur' alors que les prédicats des deux autres sous-catégories ont trait à un 'jugement extérieur'. Les verbes d'<opinion>, par exemple *trouver*, rendent compte de la distinction en admettant plus facilement les complétives

formées à partir d'un prédicat de <disposition d'esprit> ou de <comportement> que celles formées à partir d'un prédicat d'<affect> :

(7) Je trouve que Luc est (avenant + acariâtre) : prédicats du type (i)
(8) Je trouve que Luc est (bienveillant + désobligeant) avec Max : prédicats du type (ii)
(9) ? Je trouve que Luc est (amoureux de Léa + dégoûté de la vie) : prédicats du type (iii)

12 En résumé, les prédicats d'<affect> sont des adjectifs, des noms et des verbes en rapport avec des états psychologiques contingents qui sont de l'ordre du ressenti. Le champ d'étude lexicale une fois précisé, une nomenclature a été établie. Son hétérogénéité a conduit à trouver un principe organisateur pour décrire systématiquement les prédicats recensés et les classer sur la base de leurs propriétés communes : c'est l'objet de la section suivante.

Remarques méthodologiques

13 Les classes d'objets se subdivisent en classes d'arguments, d'une part, et classes de prédicats, d'autre part. Les premières concernent uniquement des noms dits élémentaires, les secondes ont trait à des adjectifs, des substantifs et des verbes dits prédicatifs. Les noms élémentaires se distinguent des noms prédicatifs par le fait qu'ils occupent uniquement des positions argumentales (Buvet, 2002). Il est question ici uniquement de classes de prédicats. L'élaboration des classes consiste à apparier des prédicats sémantiquement contigus, indépendamment de leurs formes, sur la base de leurs propriétés communes, *cf. infra*. Les différentes classes obtenues peuvent donner lieu à des regroupements : les hyperclasses ; elles sont fondées sur l'intersection des caractéristiques communes des items de chacune des classes qu'elles subsument, *cf. infra*. La catégorisation des prédicats en termes de classes et d'hyperclasses procède d'un traitement ascendant de la langue. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une ontologie faisant état d'un découpage du monde en rapport avec le lexique, mais d'une taxinomie linguistique telle que les descriptions les plus significatives se situent au niveau le plus inférieur.

14 La constitution d'une classe de prédicats s'effectue selon le principe d'homogénéité, i.e. ses différents items ont des fonctionnements suffisamment similaires pour que leur regroupement soit justifié. La cohésion de la classe est un facteur déterminant pour apparier les prédicats, i.e. ils doivent se comporter d'une façon identique au regard des principales propriétés qui entrent en ligne de compte dans la description des classes. Une classe peut comprendre très peu d'items, la primauté étant donnée à l'uniformisation des prédicats qui la constituent. Le principe d'homogénéité a pour corollaire que des unités lexicales relativement proches sémantiquement sont néanmoins réparties dans des classes distinctes quand elles ont des comportements divergents. Ainsi, les prédicats *colère* et *irritation* ont été dissociés malgré leur proximité sémantique car ils ont des fonctionnements assez différents, par exemple du point de vue de la combinatoire des noms prédicatifs avec les verbes supports :

(10) Luc (*conçoit de la + éprouve de la + est en + se met en + ressent de la) colère
(11) Luc (conçoit de l'+ éprouve de l'+ *est en + *se met en + ressent de l')irritation

15 Les classes sont donc fondées uniquement sur des critères linguistiques : elles résultent exclusivement d'une modélisation de la langue.

16 Les informations sur le fonctionnement des unités lexicales sont indiquées avec les différentes classes d'arguments ou de prédicats auxquelles elles sont rattachées, i.e. les

classes d'objets constituent le niveau fondamental de description de la langue. La méthodologie suivie va donc à rebours de celles qui considèrent le lexique comme un épiphénomène qu'il faut traiter après avoir mis en évidence des propriétés très générales de la langue ; c'est en ce sens que le modèle des classes d'objets est une théorie lexicaliste.

17 Les différents descripteurs rattachés aux classes de prédicats sont présentés ci-dessous. Leur standardisation présente des variations minimes selon les types de prédicats dans la mesure où certains descripteurs ne sont pas pertinents pour un type donné. Ainsi, pour ce qui est des prédicats d'<affect>, la notion d'agentivité n'est pas prise en compte car elle n'est pas pertinente.

18 Nonobstant les variations mentionnées, la description des prédicats s'effectue selon les mêmes modalités, i.e. il est fait appel à six catégories générales de propriétés linguistiques pour caractériser les items d'une classe donnée : (i) le schéma d'arguments ; (ii) les propriétés sémantiques ; (iii) les formes du prédicat ; (iv) les constructions ; (v) les prédicats appropriés, (vi) l'actualisation ; s'y ajoute la catégorie (vii) qui regroupe les propriétés diverses, i.e. faisant difficilement l'objet d'une standardisation et concernant généralement un seul type ou sous-type de prédicat. Sans entrer dans le détail des propriétés constitutives de chaque catégorie, nous les présentons successivement, en mettant surtout en avant celles qui sont relatives aux prédicats d'<affect>.

19 Le regroupement des prédicats dans une même classe s'effectue en premier lieu en fonction de leur signification : les sens des prédicats doivent être suffisamment contigus pour être appariés. Une telle approche, bien que prenant appui sur toutes sortes de travaux en lexicographie, est largement intuitive et impose de recourir à des critères définitoires rigoureux pour valider ensuite la constitution de classes, en l'occurrence, les propriétés des catégories (i) à (vii). La validation de la classe repose sur le principe d'homogénéité : les prédicats d'une même classe doivent se comporter d'une façon identique au regard des principales propriétés linguistiques qui rendent compte de leur fonctionnement, les seules variations admises portant sur des propriétés mineures. Différents exemples relatifs aux prédicats d'<affect> sont proposés ci-dessous : ils justifient le principe d'homogénéité.

Le schéma d'arguments

20 Un prédicat a toujours la même structure argumentale même lorsque l'une de ses formes ne permet pas la réalisation discursive de l'un des arguments. Ainsi, bien que la racine prédicative *jalouu-* soit dyadique, de l'adjectif et du nom qui lui sont rattachés, seul l'adjectif accepte les deux arguments :

(12) Luc est jaloux (E + de Max)
(13) Luc ressent de la jalousie (E + *de Max + ? envers Max + ? pour Max)

21 Par conséquent, indépendamment des différentes formes prédicatives, il est toujours spécifié si le prédicat est monadique, dyadique, triadique ou quadriadique.

22 La nature des arguments est également précisée : il est indiqué si les arguments sont de nature phrastique ou bien nominale. Dans le second cas, ils sont caractérisés en termes de traits syntactico-sémantiques généraux ou bien de classes d'objets, la spécification de ces dernières étant fondamentale pour le traitement de l'ambiguïté (Gross G., 1994).

23 Les prédicats d'<affect> de la classe <mépris> sont présentés comme étant tous du type dyadique mais tels que le premier argument est soit uniquement du type <humain>, soit du type <humain> et du sous-type <humain métonymique> :

(14) Luc éprouve du mépris pour Tom/Luc méprise Tom/(Luc + Son regard) est méprisant
(15) Luc a de la mésestime pour Tom/Luc mésestime Tom

24 À ce niveau de description, il est aussi indiqué lorsque les premiers arguments des adjectifs sont des métonymes d'humains, par exemple *regard* relativement à *méprisant* dans (14).

Propriétés sémantiques

25 Les propriétés sémantiques associées aux prédicats d'une classe donnée sont au moins de deux ordres : les propriétés intrinsèques au procès et les types et sous-types de procès.

26 Les prédicats ont des caractéristiques sémantiques qui leur sont inhérentes : il s'agit, d'une part, des propriétés essentielles qui ressortissent à leur mode d'action et, d'autre part, de propriétés plus contingentes. Le mode d'action met en jeu un ensemble restreint de propriétés intrinsèques et fondamentales des prédicats que l'on peut rapporter à quatre types d'opposition (François, 1989 ; Vendler, 1967) :

– permanent (*respirer*)/occasionnel (*relever*) ;
– duratif (*se promener*)/ponctuel (*claquer*) ;
– borné (*mourir*)/non borné (*exister*) ;
– télique (*réchauffer*)/atélique (*courir*)

27 Bien que les environnements des prédicats conduisent parfois à les interpréter différemment[3], les modes d'action des prédicats leur sont constitutifs, i.e. tout prédicat peut être caractérisé par au moins un mode d'action indépendamment de ses configurations. Il existe également des propriétés sémantiques qui ne caractérisent pas nécessairement les prédicats d'une façon systématique mais qui leur sont inhérentes : il s'agit des traits agentif, causatif, processif, résultatif, réflexif, etc. par exemple, le trait résultatif associé à l'adjectif *méprisé* permet de le dissocier de l'adjectif *méprisant*.

28 Une autre caractérisation essentielle des prédicats consiste à les associer à un type ou un sous-type de procès donnant lieu à un niveau élevé de sous-catégorisation : les prédicats d'<état> ; les prédicats de <processus> ; les prédicats d'<action> ; les prédicats d'<événement>. Chaque type de procès est subdivisé en sous-types de telle sorte que leur association avec des prédicats donne également lieu à un niveau élevé de sous-catégorisation. Ainsi, les prédicats d'<action> se scindent en prédicats d'<opération>, par exemple *nettoyer*, prédicats d'<activité>, *lire*, prédicat de <mouvement>, *pénétrer*, etc.

La forme du prédicat

29 Du point de vue du principe d'homogénéité, autant il est impératif que la structure argumentale des prédicats ainsi que leur mode d'actualisation soient semblables pour justifier formellement leur rattachement à une même classe, autant les formes qu'ils recouvrent peuvent être dissemblables : cette variation n'affecte pas leur appartenance à la classe. Il est néanmoins remarquable que des prédicats d'une même classe ne puissent donner lieu à une réalisation verbale ou nominale, par exemple aucun des prédicats de la classe <gaieté> ne correspond à un verbe.

Constructions

30 Trois sortes de constructions caractérisent les prédicats d'<affect> : les phrases canoniques ; les phrases causatives ; les groupes prépositionnels.

31 Une phrase canonique est la réalisation discursive standardisée d'un prédicat et de ses éventuels arguments, *cf. supra*. On peut sous-catégoriser les phrases canoniques en fonction des configurations des schémas d'arguments relativement à une forme prédicative donnée. Par exemple, lorsque les prédicats ont deux arguments et quand il s'agit de verbes, ils sont distingués, d'une part, selon le mode de rection des seconds arguments et, d'autre part, selon la possibilité de les effacer, ce qui donne les types de configurations suivants : N0 V N1, N0 V Prép1 N1, N0 V (E + N1) et N0 V (E + Prép1 N1).

32 Une phrase causative comporte soit un adjectif causatif ou un verbe causatif soit un opérateur causatif quand le prédicat est un nom ou un adjectif ; elle ressortit à la diathèse puisque le premier argument de la phrase canonique est déplacé de la position sujet à la position de premier complément, la position sujet étant occupée par un nouvel argument interprété comme une cause[4] :

(16) *Luc éprouve de l'enthousiasme* (phrase canonique à prédicat nominal)
(16a) *Luc est enthousiaste* (phrase canonique à prédicat adjectival)
(16b) *Cette idée enthousiasme Luc* (phrase à verbe causatif)
(16c) *Cette idée est enthousiasmante* (phrase à adjectif causatif)

33 Les phrases à adjectif causatif se distinguent des autres phrases causatives du fait que le premier argument de la phrase canonique n'apparaît pas nécessairement en surface[5].

34 Parmi les groupes prépositionnels, il en est qui concernent exclusivement les prédicats nominaux ; ils contribuent à la caractérisation des noms d'<affect> :

(17) Luc agit par (goût + *joie)
(18) Luc marche tout en (*goût + joie)

35 L'interprétation de la combinatoire entre les substantifs et les prépositions ne va pas de soi. Entre autres éléments d'explication, il y a la nature de la préposition et les spécificités de son mode de fonctionnement en regard des propriétés sémantiques des noms (Leeman, 1995). Quoi qu'il en soit, les différentes combinaisons sont systématiquement enregistrées car il est vraisemblablement significatif que tous les prédicats d'une même classe autorisent ou excluent une même préposition, par exemple *avec* est compatible avec l'ensemble des noms de <colère> alors que *en* est incompatible avec l'ensemble des noms d'<amour>.

Prédicats appropriés

36 La notion de prédicat approprié est fondamentale pour l'élaboration des classes d'arguments (Gross G., 1995a et 1995b). Pour ce qui est des classes de prédicats, les prédicats appropriés sont l'un des facteurs qui entrent en ligne de compte dans la caractérisation des classes.

37 Lorsqu'il s'agit de verbes ou d'adjectifs, ce sont essentiellement sinon exclusivement les adverbes qui caractérisent les prédicats. Par exemple, *heureusement* permet de dissocier *émerveillé*, *surpris* et *agacé* :

(19) ? Luc est heureusement émerveillé
(20) Luc est heureusement surpris
(21) ? Luc est heureusement agacé

38 La valeur méliorative de heureusement et les connotations respectivement positive, neutre et négative de *émerveillé*, *surpris* et *agacé* expliquent les différence mentionnées :

quand l'adverbe se combine difficilement avec l'adjectif, c'est parce qu'il est soit redondant, par exemple (19), soit antithétique, (21).

39 Pour ce qui est des noms, ce sont généralement des verbes ou des adjectifs qui les caractérisent. C'est le cas notamment des verbes de <manifestation physique> :

(22) Luc bondit de (*gaieté + joie)
(23) Luc chancelle de (désespoir + *morosité)

40 Le fait que des verbes sélectionnent certains noms <d'affect> contribue également à la sous-catégorisation des prédicats.

Actualisation

41 L'actualisation d'un prédicat est le fait d'un certain nombre d'unités linguistiques en rapport avec sa morphologie ou bien sa syntaxe : les actualisateurs, i.e. divers morphèmes flexionnels et affixaux, les verbes supports, des prépositions et une partie des déterminants. L'une des particularités de l'actualisation est la signification grammaticale : elle consiste en valeurs sémantiques spécifiques qui sont sus-jacentes ou sous-jacentes aux différents niveaux de structuration des phrases où se situent les unités lexicales (Blanco & Buvet, 2004). Les actualisateurs se distinguent selon que leur signification grammaticale est faible ou forte. En ce qui concerne les prédicats, la signification forte est prise en charge essentiellement par des marqueurs aspectuels et intensifs. La description de l'actualisation est fondamentale pour élaborer les classes de prédicats car elle permet d'établir ce qui est commun aux items constitutifs d'une même classe tout en spécifiant ce qui les particularise, *cf. infra.*

42 La catégorie de l'aspect concerne les traits suivants : le duratif, le fréquentatif, l'inchoatif, l'itératif, le ponctuel, le progressif, le semelfactif et le terminatif[6]. Il s'agit de propriétés externes aux prédicats qui sont spécifiées, entre autres, par des déterminants nominaux ou des verbes supports (Buvet, 1993, 1994, 2003) :

(24) Luc a ressenti une bouffée de jalousie (aspect ponctuel)
(25) Luc s'est mis en colère contre Tom (aspect inchoatif)
(26) Luc a ressassé sa rancune envers Tom (aspect fréquentatif)

43 Divers verbes auxiliaires sont également des marqueurs aspectuels : lorsque les prédicats qu'ils caractérisent correspondent à des adjectifs ou à des noms, ils se combinent obligatoirement avec des verbes supports qui n'ont pas la même signification grammaticale :

(27) Luc a commencé à aimer Zoé ce jour-là (aspect inchoatif)
(27a) Luc a commencé à (*devenir + être) amoureux de Zoé ce jour-là (aspect inchoatif)
(27b) Luc a commencé à (éprouver de + *succomber à) l'amour pour Zoé (aspect inchoatif)

44 La catégorie de l'intensité est binaire : l'intensité forte, d'une part, l'intensité faible, d'autre part. Ce sont également des propriétés externes aux prédicats qui sont prises en charge, notamment, par des verbes supports, des déterminants ou des adverbes[7] :

(28) Luc est transporté de joie
(28a) Luc ressent une joie extrême
(28b) Luc est extrêmement joyeux

Propriétés diverses

45 Ce sont des propriétés sémantiques d'importance inégale qui ont en commun d'être nettement moins transversales : le plus souvent elles sont pertinentes uniquement pour un type de procès voire un sous-type. Il s'agit en entre autres de traits comme

'orientation vers le passé' et 'orientation vers le futur' qui concernent des prédicats d'<affect> comme *regretter* ou *espérer* ou encore 'connotation positive' et 'connotation négative' qui permettent de faire état des combinatoires entre les noms prédicats et les verbes supports, *cf. supra.* Les réseaux métaphoriques en rapport avec les prédicats sont pris en charge à ce niveau de description, par exemple la métaphore du feu :

(29) Luc se consume de honte
(30) Luc ressent une honte brûlante

46 Les différentes catégories de propriétés énumérées ci-dessus sont donc fondamentales pour la caractérisation d'une classe donnée, car il s'agit d'autant de descripteurs qui justifient la constitution de la classe. Nous allons l'établir en présentant la classification des prédicats d'<affect>.

Résultats

47 Dans un premier temps, il est question de l'élaboration des classes de prédicats d'<affect> ; dans un deuxième temps, il est fait état du regroupement des classes dans des hyperclasses.

Les classes de prédicats d'<affect>

48 Les informations chiffrées relatives aux termes recensés et aux classes élaborées sont d'abord indiquées, puis il est discuté du mode de regroupement des prédicats d'<affect>.

49 La nomenclature des prédicats d'<affect> comprend 67 verbes, 228 noms, 293 adjectifs qui correspondent à près de 150 racines prédicatives. Une racine prédicative est la base commune des formes verbale, adjectivale et nominale d'un même prédicat, par exemple *idolâtr-* relativement à *idolâtrer*, *idolâtre* et *idolâtrie*, certains prédicats n'ayant que deux formes associées, par exemple *morosité* et *morose*, d'autres une seule, par exemple *sombre*. 197 verbes causatifs, par exemple *dégoûter*, et 134 adjectifs causatifs, par exemple *pitoyable*, ont aussi été listés ainsi que 101 verbes pronominaux ; bien qu'ils soient également formés à partir d'une racine prédicative, il faut cependant les dissocier des verbes, adjectifs et noms prédicatifs, en l'occurrence *dégoût* et *pitié*, dans la mesure où les causatifs fonctionnent différemment des prédicatifs (Van de Velde 1998 et 1999). Les locutions, lorsqu'elles existent, sont également spécifiées dans les classes, par exemple le verbe composé *avoir les foies* est interprété comme un prédicat de la classe <peur>.

50 Les prédicats d'<affect> ont été répartis dans 63 classes. Chaque classe de prédicats a été élaborée en fonction, d'une part, de la parenté sémantique des prédicats et, d'autre part, de leur homogénéité au regard des principales propriétés qui les caractérisent. Les propriétés qui ressortissent à une combinatoire ont fait l'objet de vérifications systématiques dans les corpus, i.e. seules les distributions attestées dans les textes ont été retenues.

51 Les classes de prédicats sont fondées en premier lieu sur la synonymie de leurs constituants respectifs. Leur dénomination correspond à la forme nominale du prédicat prototypique de chaque classe. La contiguïté sémantique des prédicats d'<affect> a donné lieu, entre autres, aux classes suivantes : <amour>, <colère>, <joie>, <gaieté>, <haine>, <pitié>, <respect>, <ressentiment>, etc.

52 Au sein d'une classe, chaque prédicat est présenté sous les différentes formes qu'il recouvre comme l'indiquent ci-dessous les différents items de la classe <respect>.

N	V	Vcausatif	seV	A	Aresultatif	Acausatif	A_table	Locution
considération	considérer				considéré			
déférence				déférent				
estime	estimer		s'estimer		estimé		estimable	
respect	respecter			respectueux	respecté		respectable	
révérence	révérer			révérencieux	révéré			
vénération	vénérer				vénéré		vénérable	

53 La parenté sémantique entre deux prédicats est insuffisante pour justifier leur regroupement au sein d'une même classe : ils doivent également avoir un fonctionnement similaire. Ainsi, la synonymie des noms *gaieté* et *joie* ou des adjectifs *gai* et *joyeux*, signalée par de nombreux dictionnaires, n'est pas fondée au regard de leurs propriétés linguistiques. Par exemple, si la cause est sous-jacente à l'état dénoté par *joie,* par contre elle n'est pas présupposée par l'état dénoté par *gaieté*. La différence se manifeste de plusieurs façons ; ainsi, la compatibilité avec des opérateurs causatifs est plus grande avec *joie* qu'avec *gaieté* : *La nouvelle m'a mis en (gaieté + joie)*, *La nouvelle m'a causé de la (?gaieté + joie)*, *La nouvelle nous invite à la (?gaieté + joie)*, *La nouvelle a provoqué la (gaieté + joie) du public*, *La nouvelle a suscité la (?gaieté + joie) du public*, etc. De même, l'expression du haut degré est beaucoup plus riche avec *joie* qu'avec *gaieté* comme l'indiquent notamment les verbes supports intensifs ; si certains sont communs aux deux substantifs, *Luc est plein de (gaieté + joie)* ou *Luc rayonne de (gaieté + joie)*, beaucoup sont spécifiques à *joie* : *Luc resplendit de (?gaieté + joie)*, *Luc nage dans la (?gaieté + joie)*, *Luc est en (*gaieté + joie)*, etc. Du point de vue aspectuel, seul le prédicat relatif à *joie* et *joyeux* a la possibilité d'être ponctuel : *une explosion de (?gaieté + joie)*, *un éclair de (?gaieté + joie)*, etc.

54 Les noms *gaieté* et *joie* ont donné lieu à deux classes éponymes. La proximité sémantique entre les noms prototypiques de l'une et l'autre classes implique que les items de chaque classe ne sont pas appariés sur une base synonymique mais compte tenu de leur comportement linguistique commun. Par exemple, les noms prédicatifs dont le sens est contigu à *gaieté* ou *joie* ont été répartis dans l'une et l'autre classes en fonction de leur tendance à se combiner avec : (i) les mêmes verbes appropriés : *Luc bondit d'/de (allégresse + exultation + joie + jubilation + *enjouement + *gaieté + *jovialité)*, *Luc feint l'/la (allégresse + exultation + joie + jubilation + *enjouement + *gaieté + *jovialité)* ; (ii) les mêmes verbes supports : *Luc plonge nage dans l'/la (allégresse + exultation + joie + jubilation + *enjouement + *gaieté + *jovialité), Luc a fait preuve d'/de (*allégresse + *exultation + *joie + *jubilation + ? enjouement + gaieté + jovialité)* ; (iii) les mêmes opérateurs causatifs : *Ceci provoque l'/la (allégresse + exultation + joie + jubilation + *enjouement + *gaieté + *jovialité)*. C'est parce que les prédicats de <gaieté>, contrairement aux prédicats de <joie>, ne se rapportent pas à un état obligatoirement lié à une cause que leurs formes nominales acceptent plus difficilement les opérateurs causatifs et qu'ils ne sont pas associés à un adjectif ou un verbe causatif ; les vrais synonymes de *joie* ou *joyeux* peuvent être

associés à l'une et l'autre formes, par exemple *réjouissant* ou *réjouir* par rapport à *réjouissement*.

55 Au sein d'une même classe, il peut y avoir des comportements divergents, car certaines formes sont moins fréquentes que celles du prédicat prototypique pour des raisons liées au niveau de langue. Il s'ensuit que les formes plus rares ont une syntaxe plus pauvre qui explique l'absence d'homogénéité totale des classes ; c'est pourquoi, par exemple, la combinatoire de *enjouement* est moins diversifiée que celle des autres noms prédicatifs de <gaieté> : *Luc déborde d'/de (?enjouement + gaieté + jovialité)*, *Luc manifeste bruyamment son/sa (?enjouement + gaieté + jovialité)*, *Luc a perdu son/sa (?enjouement + gaieté + jovialité)*, *Luc respire l'/la (?enjouement + gaieté + jovialité)*.

56 Parmi les autres paramètres qui entrent en ligne de compte pour différencier les classes entre elles, il y a : la structure argumentale et les propriétés morphologiques des prédicats d'<affect>, par exemple, les prédicats de <peur> sont tous monadiques tandis que les prédicats de <colère> sont globalement dyadiques. Un traitement conjoint des différentes formes prédicatives est donc nécessaire pour établir les classes de prédicats, car il permet de faire état de leur homogénéité au regard des différentes propriétés des verbes, des adjectifs et des noms qui les constituent.

Les hyperclasses de prédicats d'<affect>

57 Une fois la description de différentes classes achevée, il est possible de les regrouper sur la base de leurs propriétés communes. Les principales hyperclasses sont comparées entre elles du point de vue de leurs propriétés linguistiques.

58 Les hyperclasses des prédicats d'<affect> sont désignées par des noms qui ne sont pas des hyperonymes des classes qu'elles subsument car elles procèdent uniquement de la factorisation des propriétés générales des prédicats d'<affect>. Les plus remarquables sont les prédicats d'<émotion>, les prédicats d'<humeur> et les prédicats de <sentiment>. A titre d'exemple, précisons que l'hyperclasse <émotion> englobe notamment les classes <colère>, <enthousiasme>, <joie>, <peur>, <tristesse>.

59 Parmi les six catégories de propriétés linguistiques qui caractérisent les prédicats, la catégorie (ii), dite propriétés sémantiques, permet de différencier les prédicats d'<affect> des autres prédicats en rapport avec l'intériorité mentale, *cf. supra*. Les autres propriétés participent à la délimitation des hyperclasses mentionnées.

60 Les prédicats d'<humeur> et d'<émotion> se distinguent des prédicats de <sentiment> du point de vue de leur structure argumentale : les deux premiers sont monadiques[8], par exemple *Luc est morose* et *Luc est joyeux*, les derniers sont dyadiques, par exemple *Luc est amoureux de Léa*.

61 La forme des prédicats, i.e. la catégorie (iii), permet de dissocier les prédicats d'<humeur> des prédicats d'<émotion> et de <sentiment> car ils correspondent uniquement à des noms et à des adjectifs, par exemple *maussaderie* et *maussade*, les derniers étant les plus fréquents.

62 Du point de vue de la catégorie (iv), les phrases canoniques qui caractérisent les différents prédicats d'<affect> ne sont pas discriminantes car elles découlent des particularités de leur structure argumentale et des formes qu'ils recouvrent, i.e. des catégories (i) et (iii). Par contre, les constructions prépositionnelles conduisent à séparer, d'une part, les prédicats d'<humeur> des deux autres sortes de prédicats et, d'autre part, les prédicats d'<émotion> des prédicats de <sentiment> : les séquences du type PREP (DET + E) N n'acceptent pas les substantifs de l'hyperclasse <humeur>, mais

autorisent des substantifs des hyperclasses <émotion> et <sentiment>, par exemple *avec (joie + amour)*, *par* (*amour + joie*) ; par ailleurs, une plus grande diversité prépositionnelle caractérise les seuls prédicats d'<émotion>, par exemple*, en (*amour + joie), à (sa plus grande joie + *son plus grand amour)*.

63 Les catégories (iv) et (v) concernent principalement la combinatoire des prédicats d'<affect> avec des verbes de <manifestation physique> et toutes sortes de verbes supports. Les verbes de la première catégorie sont incompatibles avec les prédicats d'<humeur> et se combinent plutôt avec les verbes d'<émotion> qu'avec les verbes de <sentiment>, par exemple *Luc tremble de (colère + peur + *haine)*, *Luc frissonne de (colère + peur + *haine)* et *Luc manifeste sa (colère + peur ¨ + ? haine)*. Les verbes de la deuxième catégorie se répartissent inégalement entre les trois hyperclasses : les prédicats, quels qu'ils soient, sont souvent actualisés par *avoir*, par exemple *Luc a de la (morosité + joie + haine pour Tom)*, les prédicats de <sentiment> et <d'humeur> le sont aussi par *éprouver*, *sentir* et *ressentir*, par exemple *Luc (éprouve + sent + ressent) de la (morosité + joie + haine pour Tom)*.

64 Les prédicats d'<émotion> se différencient des prédicats d'<humeur> et de <sentiment> par leur caractère intrinsèquement causatif, i.e. ils correspondent à des états nécessairement associés à une cause. Il en résulte qu'il se combinent avec une plus grande variété d'opérateurs causatifs et qu'ils s'associent avec un plus grand nombre d'adjectifs et de verbes causatifs. Par ailleurs, quand ils sont dyadiques, i.e. les prédicats de <colère>, ce sont les seuls qui ont une cause comme second argument, par exemple *Luc est en rage contre Tom,* et lorsqu'ils sont monadiques, i.e. les autres prédicats d'<émotion>, ce sont les seuls qui ont des compléments circonstanciels de cause du type *à la vue de*, par exemple *Luc a eu peur à la vue de ce spectacle*.

65 Des regroupements intermédiaires entre les classes et les hyperclasses ont été effectués lorsqu'ils sont justifiés. Ainsi, l'hyperclasse <sentiment> est subdivisée en prédicats de <sentiment passionnel>, par exemple *jalousie/jaloux/jalouser*, de <sentiment appréciatif>, par exemple *mépris/méprisant/mépriser,* de <sentiment réactionnel>, par exemple *reconnaissance/reconnaissant*, etc.

En guise de conclusion

66 Une observation attentive de la nomenclature des prédicats d'<affect> fait apparaître des données lexicales complexes : beaucoup de termes sont présentés comme des synonymes ou des quasi-synonymes, par exemple *déconcerté* et *contrarié*, et d'autres comme des antonymes, par exemple *contrarié* et *satisfait*, alors que les relations lexicales ne sont pas cohérentes, par exemple *déconcerté* n'est pas considéré, à juste titre, comme un antonyme de *satisfait*. Il s'ensuit qu'il est difficile de classer les adjectifs, les noms et les verbes correspondant à des prédicats d'<affect> sur une base uniquement sémantique. Le recours à des ontologies issues des travaux en psychologie ou en psychiatrie [9] n'est guère plus éclairant dans la mesure où les dénominations des classes sont arbitraires et n'ont pas de fondement linguistique. Les approches d'ordre uniquement syntaxique ne sont pas plus satisfaisantes car elles ne sont pas fiables ; ainsi, le fait pour un nom prédicatif de se combiner avec le substantif *sentiment* ou le support *éprouver* n'implique aucune proximité sémantique comme le montrent ces exemples tirés du Web : *un sentiment de (trahison + mal-être + fierté + compétence + peur + secret)* ; *éprouver du/de la (regret + colère + souffrance + amour + culpabilité + jouissance)*. Le traitement syntactico-sémantique proposé ici permet d'éviter les travers des approches uniquement sémantiques, exclusivement cognitives ou bien seulement syntaxiques, car

les paramètres pris en compte pour la description des données linguistiques sont suffisamment nombreux et variés pour fournir une classification qui permet de modéliser la langue.

67 Le recours à une grille d'analyse, i.e. les catégories de propriétés (i) à (vi), a donc conduit à une taxinomie des prédicats d'<affect> qui rend compte de leur fonctionnement commun. Les classes d'objets constituent le niveau de structuration le plus adéquat pour décrire les prédicats, à partir duquel il est possible d'effectuer des regroupements qui sont linguistiquement fondés. Les résultats obtenus montrent que la méthodologie est transposable à l'ensemble des prédicats afin de mettre en œuvre un dictionnaire électronique des racines prédicatives du français.

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE J.-C. (2003) : Psych-Nouns in French : Semantics and Object Classes, *Language Research*, numéro spécial, 55-76.

BALIBAR MRABTI A. éd. (1995) : *Grammaire des sentiments*, BLANCO X. et BUVET P.-A. (2004) : Verbes supports et significations grammaticales, *Linguisticae Investigationes*, XXVII : 2, 327-342.

BUVET P.-A. (1993) : *Les déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de doctorat, Université Paris XIII.

–, (1994) : Détermination – les noms. *Lingvisticae Investigationes*, XVIII : 1, 121-150.

–, (2002) : Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets, *Le français moderne*, 70 : 2, 187-209.

–, (2003) : La construction déterminative *DET N de*, *Syntaxe & Sémantique*, 5, 71-90.

DUBOIS J. et DUBOIS-CHARLIER F. (1997), *Les verbes français*, Paris, Larousse.

FRANÇOIS J. (1989) : *Changement causation action*, Genève-Paris, Droz.

GROSS G. (1994) : Classes d'objets et description des verbes, *Langages*, 115, 15-30.

–, (1995) : Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique – les classes d'objets, *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 17-18-19, 16-19.

–, (1996) : Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle, *Langages*, 121, 54-72.

GROSS G. et VIVES R. (1986) : Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire, *Langue française*, 69, 5-27.

GROSS M. (1975) : *Méthode en syntaxe*, Paris, Hermann

HARRIS Z. (1976) : *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil

KUPFERMAN L. (1991) : L'aspect du groupe nominal et l'extraction de *en*, *Le français moderne*, 2 : 2, 113-147.

LEEMAN D. (1995) : Pourquoi peut on dire *Max est en colère* et non *Max est en peur*, Hypothèses sur la construction *être en N*, *Langue française*, 105, 55-69.

LE PESANT D. & MATHIEU-COLAS M. (1998) : Introduction aux classes d'objets, *Langages*, 131, 6-33.

MATHIEU Y. 2000, *Les verbes de sentiment*, Paris, Édition du CNRS.

VAN DE VELDE D. (1998) : Cet obscur objet du désir. L'objet des verbes de sentiment, *Travaux de linguistique*, 35, 67-78.

–, (1999) : Adjectifs d'états, adjectifs de qualités, in D. Amiot *et al.* (eds.), *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, 51-160.

VENDLER Z. (1967) : *Linguistics in Philosophy*, New York, Cornel University Press.

NOTES

1. Une phrase élémentaire est constituée d'un seul prédicat sus-jacent si elle comporte au moins un prédicat supplémentaire. Une phrase non élémentaire comprend au moins deux prédicats dont aucun n'est sous-jacent à l'autre. Il existe différents niveaux prédicatifs selon la nature des schémas d'arguments, i.e. soit non phrastique ou partiellement phrastique, soit totalement phrastique. Dans les phrases élémentaires, les prédicats correspondent principalement à des verbes, des noms ou des adjectifs, occasionnellement à des prépositions, e.g.par exemple sous dans La chaise est sous la table.
2. Le présent article est la synthèse d'un travail de description des prédicats d'<affect> réalisé en 2004 au Laboratoire de linguistique informatique dans le cadre du projet relatif à l'élaboration d'un dictionnaire électronique des racines prédicatives, voir <http://www-lli.univ-paris13.fr>.
3. Par exemple, le verbe transitif lire correspond à un procès occasionnel dans je lis cet article et à un procès permanent dans je lis l'anglais.
4. Les phrases causatives ne doivent pas être confondues avec les phrases canoniques telles que le prédicat verbal a un caractère causatif, i.e. le premier argument que l'on interprète comme la cause du procès dénoté par le verbe, par exemple L'entreprise a surélevé ma maison.
5. Vraisemblablement à cause du caractère énonciatif de l'adjectif, i.e. du fait qu'il reflète le point de vue de la personne qui profère la phrase à adjectif causatif, la personne est toujours sous-entendue : [Luc dit que] ceci est enthousiasmant.
6. Les aspects ponctuel et duratif correspondent tantôt à des propriétés internes tantôt à des propriétés externes.
7. L'intensité peut être spécifiée lexicalement, par exemple il y a une gradation entre les trois verbes de <goût> dans : Luc (apprécie + aime + adore) le vin.
8. Les prédicats de <colère>, par exemple enrager dans Luc enrage contre Max, diffèrent des prédicats d'<émotion> du fait qu'ils sont dyadiques mais les autres propriétés linguistiques justifient leur appartenance à l'hyperclasse <émotion>.
9. Par exemple, celle de William James in Principles of Psychology (1890) qui est toujours d'actualité.

AUTEURS

CLAUDETTE GROUD

Laboratoire de linguistique informatique (LLI), Université Paris Nord, <pab@lli.univ-paris13.fr>.